

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	19 (1948)
Heft:	7
Register:	Tourisme pédestre : plan du réseau routier du sous-secteur Franches-Montagnes-Centre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hension nécessaire pour faciliter son aboutissement. Nous osons également espérer trouver un bon esprit de collaboration dans l'octroi des droits de passage, dans la répartition des transports, dans les travaux de déboisement et autres.

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour que la ferme la plus isolée du Jura puisse rapidement profiter de la houille blanche, restant ainsi persuadés que nous aurons, dans la mesure de nos possibilités, cherché à parer au dépeuplement des régions montagneuses du Jura.

Christian GREUB.

Tourisme pédestre: plan du réseau routier du sous-secteur Franches-Montagnes-Centre

A. Structure géographique, voies de communication

I. Limites.

Glovelier cote 511 — cote 499 la Croisée — route cantonale par Berlincourt — Forges d'Undervelier — Undervelier — Le Pichoux — Châtelat — Bellelay — Le Fuet — cote 775 — Forêt de Chaindon — cotes 803 — 807 — bifurcation du chemin de fer cote 791 — ligne du régional Tramelan — La Chaux — Les Breuleux — Le Noirmont — direction nord-ouest par cote 783 et ravin descendant au Doubs — frontière le long du Doubs jusqu'à Goumois — ravin cote 522 — cotes 696 — 804 — 867 — 905 — route cantonale à Saignelégier — ligne du régional RSG par Bémont — Lajoux — Tabeillon — Glovelier.

II. Structure.

La région Franches-Montagnes-Centre comprend essentiellement le haut plateau des Franches-Montagnes. Il s'élève vers le sud en direction du Mont-Soleil, au nord, il descend brusquement vers la vallée du Doubs, tandis qu'à l'est, il s'abaisse vers la vallée de Delémont par les gorges du Tabeillon et celles du Pichoux, ainsi que vers la vallée de Tavannes. A l'ouest, le plateau continue jusqu'à la limite neuchâteloise. Paysage calme et reposant, grand par ses lignes sobres mais bien marquées. Tout le plateau est couvert de beaux pâturages boisés qui se prêtent admirablement aux vacances reposantes, aux rêveries, aux promenades et aux pique-niques.

III. Localités et sociétés de développement.

1. Localités :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1. Glovelier | 12. Tramelan-dessous |
| 2. Bassecourt | 13. La Chaux |
| 3. Undervelier | 14. Les Breuleux |
| 4. Rebévelier | 15. Le Noirmont |
| 5. Monible | 16. Muriaux |
| 6. Sornetan | 17. Goumois |
| 7. Châtelat | 18. Saignelégier |
| 8. Les Genevez | 19. Bémont |
| 9. Saicourt | 20. Montfaucon |
| 10. Tavannes | 21. Lajoux |
| 11. Tramelan-dessus | 22. Saulcy |

2. Sociétés de développement :

- | | |
|-------------|-----------------|
| 1. Tavannes | 5. Le Noirmont |
| 2. Tramelan | 4. Saignelégier |

IV. Voies de communication.

Le chemin de fer jurassien Saignelégier-La Chaux-de-Fonds, plus pittoresque que confortable, offre un horaire réduit. Quant au réseau routier, il est étendu. Pour les chemins et sentiers, toutes les possibilités sont offertes, puisqu'il est possible de traverser les pâturages en tout sens.

1. Routes carrossables

- a) Glovelier - Saignelégier - La Chaux-de-Fonds
- b) Tavannes - Tramelan - Les Breuleux - La Chaux-de-Fonds
- c) Tavannes - Bellelay - Glovelier
- d) Tramelan - Saignelégier
- e) Breuleux - Les Emibois

2. Chemins de fer

- a) Tavannes - Noirmont, CJ (électrique, voie étroite)
- b) La Chaux-de-Fonds - Saignelégier, CJ (voie étroite)
- c) Saignelégier - Glovelier, CJ (voie normale)
exceptionnellement pour le transport des voyageurs.

3. Postes automobiles

- a) Tramelan - Saignelégier - Goumois
- b) Tavannes - Bellelay - Les Genevez
- c) Bellelay - Lajoux
- d) Bellelay - Sornetan
- e) Glovelier - Soucce
- f) Glovelier - Saignelégier (CJ)
- g) Glovelier - Saulcy

V. Points de départ.

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| 1. Tavannes/station | 11. Montfaucon/station |
| 2. Tramelan/station | 13. Saulcy/village |
| 3. Tramelan-dessous/halte | 14. Glovelier/station |
| 4. Le Noirmont/station | 15. Glovelier/village |
| 5. La Chaux s. Breuleux/station | 16. Les Breuleux/station |
| 6. Saignelégier/station | 17. Goumois/village |
| 7. Muriaux/village | 18. Le Theusseret |
| 8. Lajoux/station | 19. Undervelier/village |
| 9. Lajoux/village | 20. Les Genevez/village |
| 10. Bémont/station | 21. Bellelay/rest. de l'Ours |
| | 12. Saulcy/station |

VI. Buts d'excursions.

1. *Points de vue* : Encoche des Somètres (P. 898), Semplain s/Monible
2. *Gorges, cascades, étangs* : Le Theusseret (rives du Doubs), gorges du Pichoux, étang de la Gruyère
3. *Curiosités* : Ruines du Spiegelberg.

B. Chemins de tourisme pédestre

1. *Tavannes-Tramelan - La Chaux - Les Breuleux - Le Noirmont*
Variante : a) Rochette - La Tanne. — *Chemins locaux* : La Chaux s./Breuleux - La Theurre
2. *Tavannes - Le Fuet - Bellelay - Lajoux - Saulcy - Glovelier*
Variantes : a) Tavannes - Glovelier via Fornet-dessus ; b) Saulcy - Glovelier par Jolimont
3. *Tramelan - Les Reussilles - La Theurre - Saignelégier*
(Correspond en majeure partie à l'itinéraire modèle 18)
Variante : a) Le Cernil — La Theurre, par Moulin de la Gruyère
4. *Tramelan - Derrière Jorat- Moron - Moutier*
(Correspond en majeure partie à l'itinéraire modèle 18)
Variantes : a et b) Tramelan-dessous - Derrière Jorat ; c) Derrière Jorat - Le Fuet
5. *Tramelan - Les Rouges Terres - Bémont*
Chemin local : Les Rouges Terres - Pré-Petitjean
6. *Tramelan - Montfaucon*
Variante : a) Montbovats-dessus - Point 1020.
Chemin local : b) Le Cernil - Les Joux - Prédame.
7. *Tramelan - Les Genevez - Lajoux - Glovelier*
Variante : a) Tronçon pâturage du Droit
8. *Saignelégier - Le Noirmont - La Chaux-de-Fonds*
Variante : a) Le Creux au Loup. — *Chemins locaux* : b) Muriaux - Encoches des Somètres et Muriaux - Belfond ; c) Somètres, chemin des varapeurs.
9. *Saignelégier - Les Breuleux - St-Imier*
Variante : a) Saignelégier - Les Breuleux, par les Chenevières. — *Chemin local* : b) Les Chenevières. — Les Cerlatez
10. *Saignelégier - Montfaucon - Glovelier*
11. *Le Noirmont - Le Theusseret - Goumois*
Variantes : a) Tronçon « Chez le Bolé » ; b) Sentier Le Theusseret - Goumois
12. *Saignelégier - Goumois - Theusseret - Biaufond - La Chaux-de-Fonds*
Variante : a) Saignelégier - Le Theusseret
13. *Saignelégier - Les Rouges Terres - Les Genevez - Bellelay*
Variantes : a) Les Cufattes - Point 1020 ; b) Les Genevez - Bellelay

14. *Bellelay - Rebévelier - Undervelier*
15. *Undervelier - Sauley - Lajoux/station*
Variante: a) Blanche Maison - Les Combes Monin
16. *Undervelier - Glovelier*
17. *Belleleay - Semplain*
Chemins locaux: a) Châtelat - Fornet-desous; b) Fornet-dessous - Les Grands Champs; c) Sapran - Semplain
18. *Moutier - Saignelégier*
(Itinéraire modèle, composé des itinéraires 3 et 4).

C. Littérature

V. Rossel : Monuments historiques du Jura bernois 1928.
 Actes de la Société jurassienne d'émulation, 1951
 Dr M. Joray : l'Etang de la Gruyère
 Divers articles du bulletin « Les Intérêts du Jura de l'Association pour la défense des intérêts du Jura.
 Pro Jura : Guide de promenades et excursions aux Franches-Montagnes.

D. Cartographie

Carte Dufour, feuille VII
 Atlas Siegfried, feuilles 91, 103, 102, 105, 104, 101, 119, 118, 115
 Carte du Jura : 1 : 50.000 du Schweiz. Juraverein, feuilles I et II
 Pro Jura, Carte touristique des Franches-Montagnes, 1 : 55.555.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

Hôtellerie. — Les statistiques du mois d'avril dernier concernant l'hôtellerie viennent de paraître dans la Vie économique. Pour le Jura bernois on note 6360 arrivées d'hôtes domiciliés en Suisse et 1521 arrivées d'étrangers. Le nombre des nuitées est de 20,437 dont 9540 se rapportent à des hôtes permanents exerçant une profession. Le taux d'occupation des lits recensés est de 36,5 %.

Horlogerie. — Les exportations de montres sont cette année en diminution sensible par rapport à l'année dernière. L'indice d'exportation a été de 128,5 (1938 = 100) en 1947, alors que pour les cinq premiers mois de 1948, il est descendu à 117,6.

L'horlogerie suisse a exporté en mai des montres pour une valeur de 59 millions de francs et pendant les cinq premiers mois de l'année le total des exportations s'est élevé à 588,1 millions.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. o Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
 Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37
Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086
 Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
 Publicité: Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S. A., Delémont
 Abonnement annuel: Fr. 6.— Prix du numéro: Fr. 1.—
Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source